n.° 6.

Discours prononcé a la Séance de l'Académie Royale de Chirurgie le jeudi 7. Aout 1783

Suivi d'une Observation sur une playe considérable a la partie antérieure du Col;

Par M. Michaud, Correspondant de l'académie Royale de Chirurgie, Maître en Chirurgie et Accoucheur à Aubertvilliers-lez-Paris, et Chirurgien des Epidémies de la Généralité de Paris, au departement de Saint Denis.

Messieurs

Rien n'excite davantage une noble émulation parmi les Chirurgiens, que la manière généreuse avec laquelle vous distribuez vos recompenses. Ce moyen est assurément propre a etendre les limites de l'art en le rendant plus utile aux hommes, et a couvrir de gloire ceux qui le cultivent honorablement.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 30 d. 116

C'est aujourd'hui, Messieurs, que je viens vous temoigner ma reconnoissance des faveurs qu'il vous a plû m'accorder, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma memoire. Je puis maintenant compter mes années par vos bienfaits; car 1.° dès l'année 1777. ayant addressé a l'academie Royale de Chirurgie une observation sur un abcès au Scrotum compliqué d'ulcération au testicule gauche, guéri sans en venir a l'operation de la castration; vous me donnates des eloges sur les procédés curatifs que j'avois employés pour obtenir la guerison de cette cruelle maladie. 2.° En 1778. j'eus l'honneur de vous envoyer un memoire contenant diverses observations sur les depots laiteux; vous l'avez jugé favorablement et vous l'avez couronné, Messieurs, en me décernant une medaille d'or dans la séance publique de l'academie du jeudi 15. Avril 1779. 3.° En 1780. je presentai a l'academie un memoire contenant plusieurs autres observations 1.° sur une playe d'arme à feu. 2.° sur plusieurs playes contuses. 3.° sur une expectoration qui paroissoit vasculo-membraneuse. Vous en fites alors une mention honorable, en me promettant de l'inserer a la suite des memoire de l'academie. 4.° En 1781. j'exposai aux yeux de l'academie une pièce anatomique

représentant une fracture du col du femur et une pierre trouvée dans la vessie du même sujet; et je lus en même temps un memoire sur la fracture du col du femur, et sur une Dysurie et des palpitations observées encore dans le même sujet. Mr. Le premier Chirurgien du Roy (Mr. Andouillé) et Mr. Le Secretaire perpetuel de l'académie qui assisterent à cette séance, après avoir entendu la lecture de mon memoire me firent l'honneur de me demander, au nom de la compagnie, ma pièce anatomique, pour être déposée, dirent-ils, au cabinet de l'académie. Je consentis avec joye à une demande aussi flatteuse, [redacted]. 5.° Enfin l'académie a daigné m'accorder des lettres de Correspondant à sa séance du jeudi dix du present mois. (juillet 1783.)

C'est après tant de faveurs, Messieurs, que je viens vous témoigner la vive reconnoissance qu'elles m'inspirent. Soyez persuadés que je ne regarderai point le titre de Correspondant de l'académie Royale de Chirurgie comme

simplement honorable, et qu'il ne m'empêchera pas de travailler ~~de plus~~ à mériter de plus en plus votre estime et votre bienveillance. Loin de ralentir mon zèle, il ne servira au contraire qu'à aiguillonner mon emulation. Et pour vous en donner une preuve certaine, je finirai par vous rendre compte d'une observation récente sur une playe considérable située à la partie antérieure du col.

En désirant des lettres de correspondant de l'académie, je n'ai eu d'autre vüe que celle de pouvoir m'entretenir plus directement avec vous, pour profiter de vos lumières, et d'être par là plus utiles aux personnes confiées à mes soins. M'étant toujours entièrement livré à l'étude de l'art que j'ay l'honneur d'exercer, je n'aspire qu'à m'y perfectionner pour mériter vos suffrages.

Mes vœux seront exaucés, si vous êtes sensibles à la sincérité de ma reconnoissance, et si vous jugez mes travaux dignes des prix accordés au mérite.

Au reste, Messieurs, si j'ay obtenu quelques succès, je ne les dois qu'aux sages preceptes que j'ay puisés dans vos écoles, et ces succès sont votre ouvrage./.

Observation

Sur une playe considerable Située à la partie anterieure du col

Le 26. juin dernier (1783) Sur les deux heures du matin on trouva un jeune homme, agé de 23. ans et demi, qui S'étoit coupé le col avec un razoir, et qui baignoit dans Son Sang. Je fus appellé Sur le champs et je le trouvai froid, Sans parole ni mouvement. J'apperçus une playe transversale à la partie anterieure et moyenne de Son col, de figure demi circulaire et d'environ Six à Sept poulces de long. L'ayant examiné attentivement je trouvai les deux muscles Sterno mastoïdiens découverts a leur partie moyenne depuis leurs bords posterieurs, le droit etant coupé dans toute Son epaisseur, et moitié de Sa largeur de devant en arriere. Les muscles Sterno thyroïdiens et Sterno-hyoïdiens totalement coupés, ainsi que la glande thyroïde dans Sa partie moyenne inferieure et anterieure. Il y avoit aussi une playe à lambeau en forme d'. V. allongé a la trachée-artere qui étoit presqu'entierement divisée, la portion Superieure n'étant resté unie à ~~la~~ l'inferieure que par leur partie posterieure et laterale gauche.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

laterale gauche.

L'état de desfaiblesse et la Syncope dans laquelle je trouvai le blessé, avoit produis Sans doute, la formation des caillots qui boucherent l'extremité des vaisseaux ouverts, et furent cause que l'hemorrhagie avoit cessé.

Le malade ayant repris quelques forces fut transporté chez lui et marcha tous le long du chemin (environ 300. pas) Soutenu par deux personnes, et je le pansai de la maniere Suivante.

Je commençai par extraire les caillots qui etoient engagés dans la trachée artere et qui Suffoquoient le malade. Je fis un Seul point de Suture a la ~~trachée artere~~ partie anterieure de la trachée artere divisée, ayant eu Soin de faire un noeud coulant et de laisser pendre les ~~fil~~ extremités du fil hors de la playe, afin de pouvoir Serrer ou lâcher le point de Suture à volonté. Je mis ensuite dans la playe un bourdonnet de charpie, lié avec un fil, afin d'en tenir les levres ~~exterieures~~ ecartées, l'une de l'autre, et de m'opposer ainsi a leur reunion. Je recouvris le tout d'un plumaceau de charpie, de plusieurs compresses, d'un bandage circulaire et d'un second appliqué Sur celui-ci, qui tenoit la ~~tête~~ tête du blessé inclinée en devant.

Dès que ce premier pansement fut fini la parole revint au malade. Néanmoins il conserva toujours un extinction de voix. Au bout de quelques heures je le saignai au bras. Environ un quart d'heure après cette saignée, il fut surpris par un délire furieux. Quoique j'eusse donné ordre de le garder avec cela n'empêcha pas que pendant son délire il n'arrachat le point de suture que j'avois fait précédemment et une petite portion de la trachée-artère. Je réitérai alors le même pansement excepté que je ne fis pas de nouveau point de suture. Depuis ce temps le malade a toujours été sans délire. Le lendemain, je trouvai les chairs de la playe pâles et laissant écouler une serosité sanguinolente. Les choses resterent en cet état jusqu'au quatrième jour. Je continuai toujours le même appareil et je pansai avec le digestif animé et l'onguent de styrax. Les chairs ensuite se détergerent, la playe commença à se remplir et la cicatrice à se former. Le vingt-septième jour de la blessure j'apperçus qu'il survenoit des chairs mollasses et baveuses qui, malgré le soin que j'avois eu de les reprimer, boucherent subitement l'ouverture exterieure de la playe,

ensorte que je trouvai mon malade dans des
angoisses inexprimables et près d'être
suffoqué. Frappé de cet accident, je crus
devoir en attribuer la cause à ce que la
playe de la trachée artere n'étant pas
bouché interieurement, l'air qui sortoit
du poulmon s'engageant dans cette
ouverture sans pouvoir trouver d'issue
par la playe exterieure, étoit obligé de
revenir sur luy même, et formant une
espece de tourbillon, lequel s'opposant à la
liberté de la respiration, devoit accumuler
la circulation du sang dans le poulmon et
produire la suffocation du malade. Pour
parer à cet accident je rompis sur le champ
la fausse cicatrice qui s'étoit faite par le
recollement des chairs fongueuses, et j'introduisis
une sonde creuse, par la playe, dans la
trachée artere, afin de faciliter la sortie de
la trop grande quantité d'air contenu
dans le poulmon. Par ce moyen je
soulageai efficacement mon malade
et le rappellai pour ainsi dire de la mort
a la vie. Depuis ce temps, j'ay entretenu
la playe ouverte et me suis occupé à
consumer les mauvaises chairs. Ensorte
que la playe est presentement cicatrisée
excepté dans son milieu où il reste une

très petite ouverture, qui laisse un peu de
passage à l'air et semble devenir fistuleuse
à cause des chairs fongueuses dont elle est environ-
née. Le malade est presentement on ne
peut pas mieux pour son état, excepté
son extinction de voix qui continue
toujours. On en sent assez la cause sans
que je m'étende d'avantage la dessus.
Au reste il travaille, dort, se promene,
boit et mange comme quelqu'un qui
jouit de la meilleure santé. //.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE